20 MIN

Le Conseil d’Etat enjoint au gouvernement de prendre des mesures urgentes contre la pollution de l'air

12/07/2017

PODCAST

  EXPORTER

C'est une première : le Conseil d'État enjoint au gouvernement d'agir contre la pollution de l'air, de respecter la directive européenne sur le sujet. Avec cette décision, va-t-on bientôt mieux respirer ? Le gouvernement est-il contraint d'agir et vite ? Analyse dans le journal.

**C'est une première : le Conseil d'État enjoint au gouvernement d'agir contre la pollution de l'air, de respecter la directive européenne sur le sujet.** La pollution de l'air, aux particules fines, est un sujet dont on parle surtout pendant les épisodes caniculaires. Mais c'est un mal tenace qui entraîne, selon l'agence Santé Publique France, 48.000 morts prématurées dans le pays soit 9% de l'ensemble des décès. La France était déjà dans le collimateur de Bruxelles, pour non-respect de la directive européenne de 2008 sur la qualité de l’air. Mais aujourd'hui, c'est le Conseil d'Etat qui enjoint au gouvernement de prendre des mesures urgentes contre la pollution. Un arrêt condamne même l'Etat.pour dépassements répétés des normes européennes d’émissions de particules fines et de dioxyde d’azote. **L'association Les Amis de la Terre, qui avait saisi le Conseil d'Etat, parle d'une "grande victoire" car le gouvernement est sommé de mettre en oeuvre un plan pour améliorer la qualité de l’air. Pour autant, va-t-on bientôt mieux respirer ? ANALYSE DE CAMILLE MAGNARD.**

**A Paris, le gouvernement annonce un "plan d'action pour garantir le droit d'asile et mieux maîtriser les flux migratoires" : En clair, l'objectif est d'accélérer les procédures d'accueil ou d'expulsion.** 12.500 places d'hébergement supplémentaires pour les demandeurs d'asile et les réfugiés seront créées d'ici à 2019 et en même temps, des mesures d'éloignement seront systématisées pour les personnes déboutées du droit d'asile. Ce sont les deux piliers du plan migratoire interministériel, dévoilé, aujourd'hui, par le Premier ministre Édouard Philippe. Comment le gouvernement compte-t-il précisément améliorer l'accueil des réfugiés ? **EXPLICATIONS DE CHRISTINE MONCLA, alors que le Premier ministre Édouard Philippe a déclaré "Nous ne sommes pas à la hauteur de ce que doit être la France"**envers les demandeurs d'asile et les réfugiés, a d'emblée résumé le Premier ministre, en dévoilant ce "plan d'action" qui doit s'accompagner, dès septembre prochain, d'un projet de loi.

**Gestion de la crise migratoire à l'échelle européenne :** Emmanuel Macron esquisse un mea culpa pour la gestion des années précédentes : Alors que 3.500 hommes, femmes et enfants ont été secourus, ces derniers jours, au large de la Libye avant d'être emmenés en Italie, Rome fait pression pour que d'autres pays européens participent davantage à l'accueil des migrants. Cette question était au coeur d'un sommet européen à Trieste, en Italie, aujourd'hui. Discussions trilatérales entre le chef du gouvernement italien Paolo Gentiloni, de la chancelière allemande Angela Merkel et du président français Emmanuel Macron. Ce dernier a exprimé la solidarité de la France avec les réfugiés politiques, expliquant que notre pays "n'a pas toujours pris sa part", mais il explique aussi que la France ne peut pas accueillir tous les migrants économiques. **INTERVIEW D'EMMANUEL MACRON au micro de Mathilde IMBERTY et JEAN-MARIE PORCHER à Trieste, en Italie.**

**A suivre, également, dans ce journal :**

**- la lutte contre la radicalisation :** l'accompagnement doit être plus individualisé, sur mesure, selon deux sénatrices, qui ont rendu un rapport aujourd'hui. **DOSSIER SUIVI PAR FLORENCE STURM.**

**- Toulouse, dernière étape de la marche des imams,** venus du monde entier, Ils ont prié, aujourd'hui dans la cour de l’école juive Orh Thora où trois enfants et un enseignant ont été assassinés en mars 2012 par Mohamed Merah. **REPORTAGE DE CORINNE CUTILLA.**

- **la réforme du Code du travail** se poursuit, aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Les députés ont déjà voté le principe de la fusion des instances représentatives du personnel, au grand dam d'une partie de gauche, communistes et insoumis en tête, sans compter les syndicats, en dehors de l’hémicycle. Et par ailleurs, les concertations continuent entre la ministre du Travail Muriel Pénicaud et les partenaires sociaux. L'un des points de crispation porte sur la façon de négocier dans les petites entreprises. **DECRYPTAGE D'ANNE-LAURE CHOUIN.**

**- Après le souffle fiscal, annoncé par le Premier ministre Edouard Philippe, 11 milliards d'euros de baisses d'impôts dès 2018, afin, dit-il, de relancer l'économie française,** le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire dit tabler sur 2 milliards d'euros de rentrées supplémentaires l'an prochain avec la poursuite de la convergence de la fiscalité du diesel et de l'essence. Mais cette trajectoire budgétaire ne convainc pas le syndicat Solidaires finances publiques, principal syndicat des impôts, qui dénonce une "politique d'austérité sans précédent". La CGT affirme de son côté "que la baisse de la pression fiscale sera surtout favorable aux riches". Quant au commissaire européen aux Affaires économiques Pierre Moscovici, il dit faire "confiance" aux "autorités françaises pour tenir" leur engagement européen sur les déficits publics (ndlr à moins de 3%) dès cette année.

- **Les syndicats d'infirmiers libéraux négocient avec l'Assurance Maladie un avenant à leur convention nationale** qui va définir leurs relations pendant 5 ans avec l'Assurance Maladie, du paiement de leurs actes à leur répartition sur le territoire. Ils ont jusqu'au mois de novembre pour trouver un accord, tout en sachant que le contexte de restriction budgétaire ne joue pas en leur faveur. **PRECISIONS DE LAURE VERNEAU**

**- Chronique d'Avignon :** **Joëlle Gayot nous fait découvrir, ce soir, la pièce "SOPRO, le Souffle", du portugais Tiago Rodrigues, un spectacle inspiré, mêlant souvenirs et émotions, avec une souffleuse, présente sur scène,** qui se joue au Théâtre des Carmes, à Avignon, jusqu’à demain, avant une reprise au théâtre de la Bastille à Paris en 2018.